



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada

Rapport de la rencontre de recherche Enjeux et priorités de recherche en immigration francophone

Université Saint-Paul, Ottawa

Mars 2015



Canada

Ce projet a été financé par la Direction générale de la recherche et de l'évaluation de Citoyenneté et Immigration Canada dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 : éducation, immigration, communautés afin de soutenir la recherche sur l'immigration dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur(e) ou des auteur(e)s et ne reflètent pas nécessairement celles de Citoyenneté et Immigration Canada ou du Gouvernement du Canada.



RAPPORT DE LA RENCONTRE DE RECHERCHE

ENJEUX ET PRIORITÉS DE RECHERCHE EN IMMIGRATION FRANCOPHONE

**Université Saint-Paul, Ottawa (223 Main)
Le 12 mars 2015**

Cet événement a été organisé par l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC) en partenariat avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

Participants : Paul Dubé, Éric Forgues, Suzanne Huot, Gertrude Mianda, Isabelle Violette, Caroline Andrew, Luisa Veronis, Louise Fontaine, Boniface Bahi, Chedly Belkhodja, Yves Bourgeois, Phyllis Dalley, Yves Labrèche, Mireille Paquet et Nicole Gallant

AUFC : Marielle Beaulieu, Patricia Ahouansou

CIC : Cédric de Chardon, Anne-Marie Robert, Nicolas Garant, David MacGregor, Josée Makropoulos

Invités : Marjie Brown (FCFA du Canada), Sarah Boily (PCH)

Mot de bienvenue

Jocelyne Lalonde, Directrice de l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC) et du Consortium national de la formation en santé (CNFS) ouvre la journée et souhaite la bienvenue aux chercheurs venus de plusieurs universités du Canada. Elle rappelle le contexte de cette journée et en précise les objectifs : les chercheurs présents auront l'occasion de réfléchir avec leurs pairs, d'échanger des connaissances et d'identifier des enjeux reliés à la recherche portant sur l'immigration francophone. Elle remercie Citoyenneté et immigration Canada (CIC) qui a financé cet événement.

Elle annonce aussi la fusion des deux organismes que sont l'AUFC et le CNFS; ils deviendront l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), à compter du 1^{er} avril 2015. La mission de l'ACUFC consiste à assurer une voix forte pour l'éducation postsecondaire en français ainsi que la visibilité des établissements

membres aux niveaux national et international. Le lancement du nouvel organisme aura lieu le 31 mars 2015.

Présentation des coanimateurs

Les coanimateurs de la journée, Nicole Gallant de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et Cédric de Chardon de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) prennent ensuite la parole pour souhaiter la bienvenue aux chercheurs. Cédric de Chardon rappelle l'importance de cette initiative en recherche qui s'inscrit dans la Feuille de route pour les langues officielles (2013-2018). Il présente les membres de son équipe et il souligne les initiatives en recherche prévues à court et long terme. Il mentionne la présence de deux invités qui sont les représentantes de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada (Marjie Brown) et de Sarah Boily pour Patrimoine Canada (PCH).

Nicole Gallant indique que cette journée est une occasion propice pour les chercheurs d'orienter les priorités de recherche de CIC en amont des appels de projets et d'amener les acteurs publics à regarder autrement les phénomènes qui les intéressent. De plus, outre les besoins immédiats de la journée, cette rencontre permet de faire germer de nouvelles collaborations entre les chercheurs, basées sur une meilleure connaissance des directions de recherche que chacun souhaite prendre dans les prochaines années.

Elle explique ensuite le déroulement de la journée. Les chercheurs ont été regroupés selon trois axes de recherche, et ce, principalement, à partir des travaux de recherche qu'ils ont effectués et des informations fournies dans les fiches d'inscription. Afin d'obtenir un premier bilan de la recherche selon ces axes prédéfinis, chaque chercheur est invité à prendre la parole et à présenter sa vision des besoins en recherche dans son axe de recherche. En après-midi, les trois groupes auront l'occasion de discuter de façon plus approfondie des besoins en données et en recherche selon leur axe. Ces discussions devraient mener vers l'identification de priorités de recherche. Les résultats des discussions de chacun des trois groupes seront ensuite présentés à l'ensemble des participants pour être plus longuement discutés. Ces enjeux et priorités de recherche seront utiles afin de modeler les priorités en recherche.

Avant de passer au programme de la journée, quelques chercheurs soulignent l'importance de supporter le développement des capacités de recherche au sein des CFSM. Même si CIC est tenu de respecter les critères d'attribution des projets dans les appels compétitifs, cette préoccupation de certains chercheurs a bien été entendue.

PREMIÈRE PARTIE

PRÉSENTATION DES CHERCHEURS PAR TABLE-RONDE (AXE)

Axe 1 : Immigrer en contexte francophone minoritaire - expériences et trajectoires : à quels défis font face les immigrants francophones?

Cet axe regroupe les questions suivantes :

- Quels sont les bassins et réseaux migratoires actuels et potentiels? Quels sont les défis et les obstacles en matière d'attraction et d'admission?
- Comment tenir compte des aspirations personnelles et familiales des immigrants, travailleurs temporaires et étudiants internationaux et de leurs perceptions d'une intégration « réussie »?
- Est-ce que les politiques et les programmes d'immigration ont tendance à favoriser certaines populations au détriment d'autres?
- Autres?

Cédric de Chardon introduit cet axe à l'aide de quelques questions et éléments contextuels. Au regard des cibles fédérales et provinciales en immigration ainsi que sur la base des informations provenant des communautés francophones en situation minoritaire, le nombre d'immigrants francophones qui viennent s'installer dans ces communautés apparaît insuffisant. Plusieurs questions se posent :

- Est-ce que le nombre de candidats francophones qui postulent est suffisant?
- Parmi ceux qui postulent, quels sont ceux qui sont admis?
- Nos critères de sélection ou moyens d'évaluation sont-ils adaptés à la réalité francophone?
- En ce qui a trait aux approches et aux programmes de sélection, la comparaison avec le Québec francophone est-elle à notre avantage?
- Tient-on suffisamment compte des aspirations personnelles et familiales des immigrants lors du recrutement et des initiatives visant à informer les candidats potentiels?

En somme, le volume de candidats postulants ou de candidats admis ou admissibles constitue-t-il un des problèmes auxquels nous faisons face? Dès lors, d'autres questions émergent :

- Est-on confronté à un problème d'information, d'argent ou d'accès au Canada?
- S'intéresse-t-on aux bons bassins? Et le fait-on de manière totalement adéquate?

Comment répondre à ces questions et, le cas échéant, comment remédier à la situation?

Suzanne Huot - University of Western Ontario

L'immigration francophone et le rôle des activités humaines au quotidien.

Suzanne Huot présente un bref aperçu de ses travaux de recherche en immigration qui portent sur l'immigration francophone et le rôle des activités humaines au quotidien, c'est-à-dire le vécu quotidien des immigrants francophones et la transition vécue par ces derniers dans le processus d'établissement et d'intégration. Pour ce faire, elle réalise des ethnographies critiques.

Elle analyse aussi les discours et les politiques des gouvernements et la façon dont ceux-ci sont diffusés auprès des immigrants par des intermédiaires. Ses analyses incluent le rôle des organismes communautaires d'aide aux immigrants, la nature des services subventionnés et les modes de livraison de ces services.

Sa thèse de doctorat portait sur l'intégration des immigrants francophones issus des groupes de minorités visibles à London en Ontario. Cette étude s'est intéressée en particulier aux intersections identitaires existant au niveau du genre, de la race, de la langue et aux enjeux relatifs à leur condition de minorité vivant au sein d'une minorité.

Elle procède depuis à des analyses comparatives de l'intégration des immigrants aux niveaux national et international (Étude comparative de l'intégration des immigrants au Canada et en Nouvelle-Zélande).

Elle procède aussi à l'analyse du discours de la loi visant à protéger le système d'immigration du Canada (*Loi C31*) et s'intéresse en particulier à la façon dont on problématise les réfugiés et les demandeurs d'asile, qui selon les textes sont présentés comme une menace à la sécurité du Canada, à l'économie et à l'intégrité même du système d'immigration canadien. L'étude se penche aussi sur les solutions identifiées à cette problématique qui sont en rapport avec l'identification des pays désignés et l'amélioration du système d'octroi d'asile.

Selon Suzanne Huot, les pratiques et les politiques limitent les possibilités d'occupation souvent de façon inattendue, d'où l'importance des analyses de discours. De plus, afin d'assurer l'épanouissement de la diversité au sein et entre les différentes communautés francophones en situation minoritaire, il est important d'analyser les éléments d'exclusion qui nuisent à la rétention, au bien-être des immigrants dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) et compromettent la santé et le bien-être physique et mentale, ainsi que le développement du sentiment d'appartenance auprès de ces derniers.

Pour les besoins du système d'immigration, il est important d'analyser la façon dont les discours dominants qui caractérisent les documents gouvernementaux contribuent à obscurcir le vécu des immigrants et les défis systémiques qu'ils rencontrent. Il faut aussi

explorer les défis reliés à l'embauche, dans des occupations significatives, d'immigrants d'expression française.

Louise Fontaine - Université Ste-Anne

Au début de sa présentation, Louise Fontaine a donné un bref aperçu de sa thèse de doctorat qui s'est intéressée à l'univers des fonctionnaires et aux façons dont ils procèdent pour prendre des décisions qu'ils adoptent dans le domaine de l'immigration et les répercussions concrètes, sur le milieu associatif, de ces politiques et de ces principes d'action.

Les recherches qu'elle mène présentement se penchent sur le phénomène de la migration interprovinciale, l'exode rural et l'immigration internationale en Nouvelle-Écosse et au Canada atlantique. Elle analyse aussi les tendances de la nouvelle configuration des liens familiaux et sociaux dans un contexte de mobilité résidentielle accrue.

Tout ceci touche particulièrement les réalités d'un milieu rural dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse (la partie considérée comme la plus francophone de la province). Il y a cinq ans, la communauté de cette partie de la province vivait dans une perspective d'attirer des immigrants pour en assurer sa pérennité. Aujourd'hui, elle est encore confrontée à une dépopulation et un niveau de développement économique très bas ou presque nul.

Cependant, plus récemment, cette région vit un phénomène nouveau avec l'arrivée massive d'étudiants internationaux provenant principalement du continent africain, qui s'inscrivent à l'Université Sainte-Anne. À la fin de leurs études du premier cycle, ces derniers quittent généralement la province pour poursuivre leurs études au deuxième cycle ou pour travailler dans d'autres régions du pays (Île-du-Prince-Édouard, Québec, Ontario, etc.). Il s'agit d'un phénomène assez intéressant pouvant constituer un bon sujet de recherche; en effet, il est important de mieux comprendre les raisons qui sous-tendent leur motivation à choisir cette région rurale à l'opposé de la ville de Halifax, par exemple.

Depuis quelques mois, Louise Fontaine observe que la région accueille aussi un nombre important de travailleurs temporaires venus du Mexique pour travailler dans le domaine de la pêche et de la transformation du homard. Ceci constitue un phénomène nouveau qui mérite d'être exploré. Dans un contexte de dynamisation du développement économique, ces phénomènes peuvent constituer des solutions immédiates, mais ils nécessitent d'être étudiés.

Un autre facteur qui mérite de plus amples recherches ou explorations est celui des retards associés à l'entrée au Canada de ces étudiants. Ils arrivent souvent durant le mois de janvier ou même à la mi-janvier alors que les programmes sont conçus pour une rentrée universitaire en septembre. Il est aussi important de comprendre certains aspects de la vie quotidienne de ces étudiants, lorsqu'installés dans la région (besoins en logement,

intégration sociale, etc.). En somme, il est important d'analyser le parcours de ces étudiants par des récits de vie portant sur leur déplacement géographique, leur mobilité résidentielle et sociale.

Gertrude Mianda – Glendon, York University

Les axes de recherche de Gertrude abordent le vécu quotidien des immigrants africains francophones, en particulier en ce qui a trait à leur intégration socioprofessionnelle, cette dernière étant difficile dans ce type de milieux soulevant ainsi des enjeux de rétention. Des faits montrent que, depuis quelques années, une vague importante d'Africains y compris des étudiants africains quitte l'Europe pour s'installer au Canada. Du point de vue historique, les personnes provenant des pays francophones de l'Afrique immigreront souvent en Europe, donc plus particulièrement en France, en Belgique ou Suisse. Des entrevues avec ces étudiants africains démontrent que les personnes immigrantes venant d'Afrique ont tendance à croire que le phénomène du racisme serait inexistant dans les pratiques canadiennes.

Les entrevues avec ces immigrants ont aussi révélé que l'intégration réussie d'une personne immigrante passe nécessairement par une certaine insertion économique. Lorsque l'on aborde la question de l'intégration économique des immigrants africains, il faut se pencher sur la question de la race ainsi que sur celle du genre. Les analyses ont aussi montré que les femmes d'origine africaine s'intègrent plus rapidement que les hommes qui, contrairement aux femmes, aspirent à des postes qui correspondent à leur profil professionnel et au statut qu'ils avaient avant l'immigration. En entrevue, certains hommes immigrants ont indiqué que cela pouvait poser des problèmes de santé mentale; l'un d'entre eux illustre que tout était organisé autour des besoins des femmes, puis des enfants et même du chien, et que les besoins de l'homme ne venaient qu'ensuite. Toutefois, ces immigrants sont rapidement confrontés au racisme qui demeure présent au Canada même s'il se manifeste moins qu'en Europe.

Gertrude Mianda analyse aussi les difficultés d'insertion des immigrants en se basant sur différents paramètres que sont le pays d'obtention des diplômes des immigrants, l'âge à l'arrivée au Canada, le sexe et les catégories d'immigrants. Ses analyses démontrent que les jeunes et les adultes vivent du racisme même si les premiers ne le perçoivent pas toujours eux-mêmes. Les jeunes immigrants ne sont pas toujours conscients du racisme qu'ils subissent et, dans certains cas, ce sont leurs amis non immigrants qui leur en parlent.

Abordant le système d'immigration canadien dans son ensemble, Gertrude Mianda indique que les politiques de regroupement familial peuvent créer des conflits au sein des familles parce que ces politiques font que le parrain se trouve dans une position de force par rapport à la personne parrainée. De plus, les programmes de regroupement familial ne permettent pas de parrainer un enfant de plus de 18 ans, même s'il fait la preuve qu'il est appuyé par sa famille; il y a là un problème de différence entre le statut de l'enfant dans différentes

cultures. Le Programme Vacances Travail (PVT), quant à lui, constitue une politique discriminatoire à l'égard du continent africain (le programme PVT est surtout accessible en Europe).

Yves Bourgeois - University of New Brunswick

Yves Bourgeois expose premièrement une situation reliée au manque de ressources dans les milieux scolaires, soulevant ainsi un enjeu dans le choix de la langue d'intégration pour certaines communautés francophiles dont, en particulier, la communauté roumaine. Yves Bourgeois indique que celle-ci souhaite s'intégrer en français et que ses membres semblent rencontrer des barrières reliées à l'inscription de leurs enfants dans les écoles francophones au Nouveau-Brunswick, celles-ci leur recommandant d'aller dans les écoles anglophones où ils seraient « mieux encadrés ». Une telle situation constitue une opportunité manquée pour la communauté francophone de cette province. Face à de telles situations, il faut se poser des questions sur le rôle des écoles dans la démarche d'intégration et de rétention des communautés immigrantes francophones et francophiles.

En ce qui concerne la question de l'intégration économique des immigrants, Yves Bourgeois a mentionné que ces derniers rencontrent des défis d'ordre informel. Malgré les nombreuses initiatives mises en place pour aider les immigrants à intégrer le marché du travail, force est de constater qu'il reste du chemin à faire. En effet, des formations sont offertes pour la préparation des CV et autres, mais les compétences informelles semblent plus difficiles à partager. En effet, la façon dont on se renseigne sur le marché de l'emploi est généralement très informelle : de nombreux emplois ne sont jamais affichés et c'est à travers les liens et les réseaux sociaux que l'information circule. Cela soulève des défis d'ordre informel pour les immigrants qui ne disposent pas encore de réseau social sur place. Dans les petites villes et en régions, les petites et moyennes entreprises manquent de capacité et de ressources pour évaluer les compétences et les acquis des personnes provenant de l'étranger; l'accès au marché du travail est donc difficile pour les immigrants.

Abordant la question de la rétention des immigrants, Yves Bourgeois indique qu'il est essentiel de se pencher sur la question de la migration secondaire. Ceci permettra d'identifier si des facteurs tels que la transition par une grande ville du Canada, la connaissance du milieu de travail, du système bancaire et du fonctionnement des institutions canadiennes, le type d'accueil, l'aide et l'information reçue des réseaux de contacts peuvent ou non faciliter la rétention des immigrants en régions ou dans les petites villes.

Phyllis Dalley intervient sur l'enjeu relié à l'intégration des communautés dites francophiles dans les écoles francophones à Moncton. Elle fait remarquer que la question d'accepter ou non les enfants de parents non ayant droit (selon l'article 23) dans les écoles francophones diffère d'une région à l'autre et a un lien direct avec le niveau de minorisation de la population francophone. Les refus d'admission des enfants de familles francophiles sont

souvent reprochés aux directions d'écoles alors que ce manque incombe au ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick qui a mis fin aux programmes d'immersion précoces en français. Il est cependant important que les recherches en immigration puissent faire un lien entre le besoin en matière d'écoles d'immersion et la francophonie pour créer des communautés inclusives.

Axe 2 : Les communautés d'accueil et leurs institutions : les défis et opportunités des services et ressources offerts en français

Cet axe regroupe les questions suivantes :

- Quelles sont les pratiques inclusives des institutions clefs des CFSM et de la société en général?
- Quels rôles jouent les institutions scolaires et les services de santé dans l'intégration et l'inclusion des immigrants francophones?
- Comment les communautés d'accueil peuvent-elles mieux faire face à la diversité?
- Autres?

Nicole Gallant souligne l'importance de cerner les défis spécifiques de la communauté francophone en termes d'offre de services et plus particulièrement de service d'accueil et d'aide à l'établissement. Elle indique que l'enjeu principal de cet axe repose sur la difficulté de documenter les lacunes et les défis des organismes responsables de ces services. En effet, lesdits organismes, par peur de perdre leur financement, ne sont pas enclins à partager ces informations. Pour les besoins de la recherche en immigration et pour faciliter l'intégration des immigrants, il est essentiel de désamorcer cet enjeu. Les limites de la transférabilité des meilleures pratiques d'une communauté à l'autre, ou d'une région à l'autre représentent aussi un enjeu dans l'amélioration des services destinés aux immigrants auprès des communautés francophones. Pour réfléchir à ces enjeux, il est important de cerner la typologie des communautés francophones afin de moduler les politiques publiques autour de leurs différences.

Phyllis Dalley - Université d'Ottawa

Phyllis Dalley mentionne que les catégories d'immigration du système d'immigration canadien favorisent l'exclusion; de plus, les études abordent le continent africain comme si l'Afrique était un pays alors qu'elle est constituée d'un grand nombre de pays et de cultures différentes. Entre autres, elle souligne que les pratiques et stratégies des immigrants d'origine africaine sont souvent en lien avec leur pays d'origine et que ces pratiques, tout comme la façon dont ils réagissent face aux relations avec l'école, varient selon celui-ci. Selon le pays d'origine, certains nouveaux arrivants en provenance d'Afrique s'identifient comme francophones, alors que d'autres s'inscrivent plutôt dans la politique du multiculturalisme au lieu de celle de la dualité linguistique. Pour ceux-ci, le fait francophone est secondaire. Ainsi, quand on s'intéresse aux immigrants provenant du continent africain,

la question de l'intégration devrait être perçue en fonction de leur communauté d'origine et non sous l'angle de la race.

Les travaux de recherche de Phyllis Dalley portent sur l'immigration francophone en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en Ontario. Les questions qui se posent dans les provinces visées par les études de Phyllis Dalley sont les mêmes, mais elles revêtent des aspects différents d'une province à l'autre. Généralement, la volonté ou la décision d'ouvrir les portes des institutions scolaires aux communautés immigrantes dépend de la densité de la population francophone. Dans les régions où elle est par exemple de 1 %, donc faible, les écoles font preuve de flexibilité, élaborent des politiques d'admission pour les enfants d'immigrants et innovent en matière de stratégies pour assurer et accélérer le processus d'intégration des immigrants à la communauté francophone. À l'opposé, dans les communautés plus grandes, l'urgence de s'ouvrir aux communautés immigrantes est moindre. Les communautés d'accueil vont plutôt choisir la création de partenariats avec les communautés immigrantes. Phyllis Dalley indique que des études comparatives seraient nécessaires pour cerner l'influence du contexte sur certaines réalités communautaires.

Phyllis Dalley s'intéresse au développement d'attitudes polynomistes critiques, c'est-à-dire une attitude qui reconnaît que toutes les variétés de la langue française se valent. Ceci permet de voir comment les variations linguistiques sont en rapport avec les relations de pouvoir au sein de la société, mais également dans les écoles. En ce sens, il faut voir l'immigration, y compris par les chercheurs, dans un cadre plus large qui est celui de la construction sociale de la différence. Elle rappelle aussi la distinction entre la notion d'intégration (qui consiste à respecter les différences pour mieux les figer) et celle d'inclusion (le processus de construire quelque chose ensemble). Il faut faire exploser les liens entre les lieux d'origine, les parcours migratoires et les stratégies d'intégration des communautés francophones des immigrants.

Elle étudie aussi le phénomène de la construction des différences et les processus sociaux d'inclusion et d'exclusion et comment les membres de la communauté d'accueil y participent, par exemple en interdisant aux enfants de parler créole à l'école. Elle évoque un aspect de la légitimité linguistique du francophone non immigrant et du francophone immigrant. Ainsi quand on se penche sur la différence du point de vue de la qualité de la langue française, on s'aperçoit que ce n'est pas nécessairement le franco-ontarien qui est plus « légitimement francophone », mais plutôt l'immigrant provenant d'un pays francophone qui parle un français international.

Boniface Bahi - Université de l'Alberta

Le thème de recherche central de Boniface Bahi est celui de l'enjeu d'inclusion des nouveaux arrivants en milieu scolaire franco-manitobain et ses travaux au Manitoba ont débuté avec l'ARUC (Alliance de recherche universités-communautés), un programme du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) qui n'existe plus depuis deux ans. Ce thème a été scindé en trois volets :

- **Contingences migratoires en milieu canadien et les mutations des rôles conjugaux :** Ce volet s'intéresse aux impacts des contingences socioprofessionnelles et socio-économiques sur les rapports de rôles dans la famille, entre le mari et la femme, au sein de certaines communautés immigrantes où il existe un attachement culturel très important en ce qui a trait au rôle des époux notamment dans des familles magrébines et africaines. Contrairement aux hommes, on observe généralement chez la femme immigrante une certaine tolérance ou flexibilité professionnelle qui cause une précocité d'insertion professionnelle par rapport à l'homme. Ce contexte où l'homme reste à la maison alors que la femme travaille provoque des tensions familiales qui sont parfois portées à l'attention des organismes d'accueil et d'établissement; ceux-ci n'ont pas le mandat de faire la thérapie familiale et ne disposent ni des ressources, ni des compétences pour faire face à de telles situations.
- **Dépossession socio-économique, linguistique et résilience : horizon de mobilité sociale chez les jeunes réfugiés :** Ce volet s'intéresse à l'adaptation scolaire et aux défis que doivent relever les écoles francophones qui accueillent les jeunes, enfants de parents réfugiés politiques, ayant transité ou séjourné dans des camps de réfugiés ou dans des pays anglophones où les enfants ont appris l'anglais, avant leur arrivée au Canada. L'étude traite aussi de la situation des enfants dans cette catégorie qui ne parlent ni ne comprennent aucune des deux langues officielles du Canada. Devant cette situation, l'étude tente de faire ressortir le niveau de pression et de stress que vivent les enseignants, les parents et tout le système scolaire ainsi que le jeune apprenant dans un tel contexte.
- **Nouveaux arrivants et pathologies émergentes en milieu franco-manitobain :** Ce volet s'intéresse à la santé communautaire et plus particulièrement au manque de ressources et d'expertise pour faire face à la situation des personnes immigrantes vivant avec des pathologies de santé de type tropical. Cette situation crée des itinéraires thérapeutiques très multiformes chez certains patients qui sont souvent à la recherche d'une certaine « homogamie » avec leurs médecins traitants. Face à situation, il est crucial d'investiguer sur les ressources humaines médicales et matérielles pouvant permettre de contrer cet enjeu de la diversité.

Boniface Bahi propose les quatre niveaux de réflexion suivants pour aborder ce thème :

- Identification des dispositifs institutionnels d'accueil, structurels ou saisonniers ou conjoncturels.
- Identification des supports d'insertion des nouveaux arrivants.
- Portrait de la diversité des défis face à l'insertion ou l'accueil.
- Moyens d'arriver à une mutualité sociale, culturelle et économique inclusive.

Yves Labrèche - Université de Saint Boniface

Yves Labrèche représente la Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sur les migrations, les transferts et les communautés francophones (CRC-MTCF) dont il est le coordonnateur. Il participe à cette rencontre dans le but d'écouter les interventions et moins pour présenter des projets, car cette Chaire n'existe que depuis l'automne 2013. Yves Frenette, titulaire de la Chaire, et son équipe, ont commencé un travail d'identification de chantiers de recherche au Manitoba et ailleurs au Canada. L'équipe procède également à l'étude de manuels scolaires, la transmission identitaire étant l'une des préoccupations de son équipe.

Yves Labrèche aborde, premièrement, la question de la légitimité en raison de son intérêt pour la thématique plus que son expertise en matière d'immigration et il fait référence à ses activités de recherche entreprise dans le cadre d'une ARUC (financée par le CRSH) sur les identités francophones de l'Ouest (2007-2013) et qui ont été poursuivies suite à une demande de la Société franco-manitobaine. Celle-ci avait sollicité l'appui des universitaires pour répondre à des questions au sujet de transformations constatées dans la communauté. Ce questionnement a ensuite été étendu à tout l'Ouest canadien grâce à des partenariats universitaires et communautaires.

L'un des volets de ce programme sous la direction de Nathalie Piquemal portait sur les nouveaux arrivants et la question des minorités involontaires dans des contextes scolaires ; puis le sujet a été étendu et intégré à la situation des minorités métisses.

Quand les activités de l'ARUC ont pris fin, en plus des publications scientifiques, les résultats des travaux ont été largement diffusés dans tout l'Ouest canadien, dans des cahiers spéciaux publiés par l'hebdomadaire *La Liberté* pour que la communauté puisse bénéficier des richesses et des matériaux issus de cette initiative.

Parallèlement aux travaux de l'ARUC, Yves Labrèche a travaillé à des inventaires en milieu rural avec l'Association manitobaine du patrimoine francophone et métis (AMPFM) grâce à un financement de Patrimoine Canadien. La Société franco-manitobaine a poursuivi ce travail entamé avec des méthodologies universitaires, particulièrement l'ethnographie, qui était le fil conducteur des travaux de l'ARUC. Ce travail sera étendu à d'autres communautés francophones et bilingues.

Yves Labrèche indique qu'après sept ans de parcours, il est primordial de continuer la réflexion sur la question des minorités francophones vivant dans des villes de taille

moyenne comme Winnipeg. Mais la réflexion doit aussi prendre en compte la question du milieu rural puisqu'il est nécessaire de trouver l'équilibre entre les milieux urbain et rural. Parallèlement aux travaux de l'ARUC et plus récemment de la CRC-MTCF, Yves Labrèche collabore avec le milieu associatif (communautaire) et s'investit aussi dans l'enseignement et la recherche sur l'éducation inclusive et la préservation du patrimoine francophone et métis.

Les travaux de l'AMPFM se poursuivent et on note un certain engagement des chercheurs communautaires. La question du développement des capacités de recherche au niveau des communautés revêt beaucoup d'importance pour Yves Labrèche.

Luisa Veronis - Université d'Ottawa

Les recherches de Luisa Veronis touchent l'immigration au sens large et en particulier la question de l'inclusion, de la participation citoyenne et du sens d'appartenance dans le but d'explorer les expériences des individus et celles des groupes d'immigrants, notamment comment les individus se sentent inclus ou non à travers la participation à des groupes.

Elle indique que, de plus en plus, le partenariat est utilisé comme modèle de recherche ou comme moyen de travail social. Le partenariat offre beaucoup d'avantages aux groupes, mais il entraîne aussi des coûts importants; les groupes qui résistent à ce mouvement ou qui n'arrivent pas à tisser des partenariats disparaissent généralement.

Elle souligne un fait remarquable soit celui que les communautés immigrantes ne sont souvent pas incluses dans les processus de recherche les concernant. Luisa Veronis indique l'importance que ces communautés soient impliquées dans de telles initiatives parce qu'en plus d'être au centre de la démarche, elles sont les plus aptes à débattre des enjeux qui les touchent. Les instances gouvernementales doivent tenir compte de cet aspect jugé essentiel dans les appels de proposition ou dans la mise en œuvre d'initiatives.

Par rapport aux recherches existantes, une attention est accordée aux institutions, aux discours et aux pratiques. De plus, depuis les années 2000, on constate un effort d'inclusion et une volonté de promouvoir la diversité. Cependant, les recherches au niveau du vécu quotidien des immigrants francophones présentent des lacunes.

Luisa Veronis parle aussi de son intérêt pour les espaces communautaires de rencontre et de rassemblement des francophones. Elle fait remarquer que les programmes de financement disponible ont de plus en plus tendance à séparer les services destinés aux immigrants francophones de ceux des communautés francophones non immigrantes. Selon elle, cette pratique ne fait pas la promotion de l'inclusion et ne favorise pas les communautés minoritaires. De plus, il existe encore des défis à relever sur le plan du renforcement de la vitalité des communautés francophones minoritaires, l'accès à des services de qualité en français et la sensibilisation sur l'acceptation des différences (la race,

les accents et les différences culturelles). Les pratiques doivent utiliser comme levier la présence des nouveaux arrivants francophones pour renforcer les institutions de la francophonie canadienne.

Elle mentionne un projet mené par Paulin Mulatris sur la mémoire francophone en Alberta qui constate les lacunes dans les archives sur les communautés francophones minoritaires et qui n'incluent pas l'histoire de nouvelles communautés francophones. Les promoteurs du projet jugent important de créer une mémoire collective des communautés francophones en y incluant des objets de mémoire des nouveaux arrivants parce qu'à leur avis, l'histoire des minorités francophones devrait inclure celle des nouveaux arrivants. Les communautés doivent voir l'importance de tisser des liens, de construire des solidarités que ce soit sur le plan linguistique ou sur différentes formes de minorisation.

Éric Forgues - Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

Au sujet de l'axe 1, Éric Forgues aborde la nécessité de faire des recherches sur la mobilité des immigrants francophones à l'intérieur du Canada. Des recherches basées sur les données des recensements ont apporté des résultats pour les communautés francophones, mais il manque les données probantes sur la population immigrante.

Pour l'axe 2, il évoque la question de la reconnaissance des compétences des diplômés internationaux en santé, les barrières qu'ils doivent affronter pour faire reconnaître leurs diplômes et leurs acquis, reçus à l'étranger, et leur expérience sur le marché du travail canadien. Il y a quelques années, des projets-pilotes visant à faciliter ce processus pour les diplômés internationaux en santé ont été mis en place dans les communautés. Il est important d'évaluer les progrès accomplis par ces initiatives et d'identifier les mises à jour nécessaires. Il est aussi important de faire l'état des lieux dans d'autres secteurs d'activités afin de faire la lumière sur les barrières éventuelles et déterminer les actions pouvant permettre d'améliorer le processus d'insertion professionnelle de ces diplômés internationaux.

L'ICRML a piloté un projet d'aide à l'intégration économique des immigrants. Ce projet visait à aider les nouveaux arrivants dans leurs démarches de recherche d'emploi (aide à la rédaction du CV, préparation pour les entrevues d'embauche, les techniques de recherche d'emplois et des informations sur le marché du travail). Pour les besoins de ce projet, des enquêtes ont été menées auprès des immigrants, des intervenants et des employeurs pour recueillir leurs perceptions. Cette démarche a permis de recueillir des données très intéressantes, mais le taux de participation des employeurs était très faible. Ceci est perçu comme un échec en termes de recherche et il est nécessaire d'initier d'autres actions auprès des employeurs afin de redresser cette situation. En effet, connaître les perceptions des employeurs en ce qui a trait aux enjeux reliés à l'intégration au sein des entreprises est capital pour favoriser la compréhension des facteurs d'intégration économique.

Un autre aspect méritant d'être exploré est celui de la mise en commun ou de la coordination des efforts ou des travaux des parties prenantes reliées à l'offre de services pour la population immigrante. Ceci renvoie à la question de la gouvernance des services ou activités (collaboration interorganisationnelle). L'exemple du Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF) montre des efforts à une échelle régionale qui vise à favoriser l'intégration socioéconomique des nouveaux arrivants. Toutefois, cela soulève la question du partage des responsabilités.

L'analyse de la littérature régionale disponible démontre aussi qu'il existe très peu de recherche sur la phase de recrutement des immigrants. Une telle initiative permettrait de documenter des pratiques. Par surcroît, il est nécessaire d'investiguer davantage le rôle de l'État (les gouvernements) dans les communautés, ses interventions, ses rapports avec les organismes. Le ministère favorise la recherche collaborative; ainsi, cette démarche doit inclure les organismes communautaires représentant les communautés immigrantes parce qu'ils ont beaucoup d'information à partager sur le vécu des membres de leurs communautés.

Axe 3 : Définir le contexte minoritaire francophone et la complétude institutionnelle pour les immigrants

- Comment définir des espaces géographiques francophones pour accueillir des immigrants francophones?
- Comment définir et mesurer la complétude institutionnelle pour les immigrants francophones?
- Quels autres facteurs devrait-on considérer afin de définir ces espaces francophones?
- Autres?

Cédric de Chardon introduit cet axe à l'aide de quelques questions et d'éléments contextuels. D'abord, les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) représentent un sujet moins *explicitement* présent dans l'actualité mais pourtant essentiel pour la compréhension et le suivi des enjeux liés à leur devenir et à leur vitalité. Ainsi, il serait intéressant d'identifier les espaces qui revêtent un intérêt particulier en matière de potentiel d'immigration. Parmi les questions qui se posent, notons celles-ci :

- Peut-on dénombrer ces espaces ou ces communautés?
- Où se trouvent-elles?
- Et, comment progressent-elles en matière d'inclusion et d'intégration des immigrants?

Cédric de Chardon introduit ainsi le principe d'espaces ciblés d'immigration francophone (ESCIF) présenté le 12 mars 2014 lors de la Journée de réflexion en immigration francophone. À ce sujet, il lui semble important de pouvoir répondre à d'autres questions :

- Quel sous-ensemble géographique doit-on considérer?
- Quel serait le rôle de la taille (relative ou absolue) de la population?
- Comment optimiser ou rentabiliser nos efforts afin d'atteindre le double objectif qui est de renforcer la vitalité des CFMS tout en offrant les meilleures conditions de succès possibles aux nouveaux arrivants?
- Peut-on mesurer la performance des investissements des gouvernements dans les CFMS?
- Sinon, quelles sont les lacunes actuelles et où faudrait-il investir pour y remédier?

Mireille Paquet - Université Concordia

Les travaux de Mireille Paquet portent sur les politiques publiques en immigration et en intégration dans les provinces, et sur l'administration publique et le rôle des fonctionnaires dans le développement des politiques d'immigration.

Abordant la question de la complétude institutionnelle, Mireille Paquet fait un lien entre ce concept et la racialisation des relations sociales et plus particulièrement avec l'enjeu de la représentation (quantitative, mais aussi substantive) des communautés immigrantes ou des représentants des communautés immigrantes au sein des institutions et des organismes francophones en situation minoritaire. Elle mentionne aussi la réticence face au débat sur le racisme dans certains contextes, en soulignant qu'il s'agirait d'un enjeu difficile à aborder dans le cadre d'une recherche financée par le gouvernement.

Elle revient sur l'aspect des partenariats évoqué par Éric Forgues dans son intervention. Elle indique qu'il est pertinent d'étudier comment s'établissent les partenariats, mais qu'il faut aussi se demander comment ils sont évalués : l'évaluation des résultats de ces partenariats est un axe de recherche intéressant, mais présente un défi en ce sens qu'il est très difficile de les mesurer.

Mireille Paquet et d'autres collègues chercheurs ont mis sur pied un centre de recherche sur l'évaluation des politiques d'immigration et des résultats en immigration. Cette initiative constitue un axe de recherche « à la frontière » des connaissances, et qui pourrait servir au développement des communautés à plusieurs égards. Elle souligne enfin l'importance d'investiguer sur la place, le rôle et la capacité des organisations immigrantes en tant que groupes citoyens au sein des institutions francophones.

Isabelle Violette - Université de Moncton

Les thèmes de recherches d'Isabelle Violette touchent généralement l'Acadie du Nouveau-Brunswick et plus particulièrement la région de Moncton. En tant que sociolinguiste, elle

s'intéresse aux liens construits entre langue et identité collective, puisque ces liens sont rarement problématisés et que la langue est souvent prise comme une donnée de départ.

Elle explore la façon dont la langue française est considérée comme un critère d'appartenance, de participation et d'inclusion à la communauté acadienne où la langue canalise une grande part des débats sociaux et des enjeux politiques.

Les travaux sur l'immigration d'Isabelle Violette s'inscrivent dans la suite d'une recherche doctorale qui voulait cerner les rapports que les immigrants francophones de Moncton établissent avec la langue de leur communauté d'accueil et aussi avec l'anglais : comment les immigrants se positionnent-ils en égard à la situation sociolinguistique générale de leur milieu d'accueil (le bilinguisme et la dualité linguistique) et aux rapports de minorisation associés au français ?

Elle a procédé à des entrevues qualitatives qui se penchent sur le vécu et le récit des immigrants dans le but de mieux comprendre leurs choix linguistiques en ce qui a trait aux divers domaines de la vie quotidienne (sociale, familiale et professionnelle). Son ambition était d'établir un rapport entre d'une part, les représentations et les pratiques linguistiques et, d'autre part, le sentiment d'intégration à la communauté d'accueil et d'inclusion à l'Acadie.

Elle mentionne que les concepts d'espace francophone et de complétude institutionnelle reposent sur un rapport langue et identité. Ces concepts sont donc chargés symboliquement et idéologiquement.

Dans les communautés minoritaires, les espaces francophones ne sont plus homogènes. Dans ce contexte, il est essentiel de comprendre l'usage du français jugé nécessaire pour accéder légitimement à ces espaces francophones. La question se pose aussi par rapport à la place des Français vernaculaires dans la capacité des immigrants à se sentir intégrés et inclus ou à se forger une certaine authenticité comme membres à part entière de la communauté d'accueil : des enjeux d'inclusion se manifestent par le fait de mobiliser des formes d'accent locales pour être reconnu comme membre du groupe, et ainsi contrer les effets de la racialisation (l'accent venant en quelque sorte compenser le fait que la couleur de peau ou le nom de famille ne correspondent pas à l'image que le groupe entretient de lui-même; c'est une façon de se présenter comme quelqu'un « qui vient d'ici »).

Les résultats de ses recherches ont donc montré que, sur le terrain de la variation linguistique (et la légitimité accordée), se jouent des enjeux d'inclusion ou d'exclusion des communautés immigrantes. Il est donc important de mieux comprendre le rôle que peuvent jouer certains organismes dans la socialisation langagière, que ce soient les écoles ou les lieux de culte, par exemple. Outre la langue, ces institutions transmettent des références culturelles, des valeurs, des références symboliques et communiquent également les attentes de la communauté d'accueil par rapport aux choix et aux pratiques langagières jugés vitaux à l'identité collective. Cette socialisation tend à conduire les immigrants vers

une plus grande tolérance vis-à-vis des variantes linguistiques du français local, mais aussi une plus grande sensibilité aux enjeux linguistiques de la minoration.

Paul Dubé - Université de l'Alberta (Campus St Jean)

Paul Dubé expose d'abord le processus qui a abouti à sa présence à cette rencontre. Il s'est d'abord engagé dans la lutte pour la mise en place des écoles de langue française, d'où son intérêt pour la question des écoles. Il a par la suite développé un intérêt pour l'immigration et a été affecté au Campus St Jean pour créer le centre de recherche nommé le groupe de recherche sur l'inter/ transculturalité et immigration (GRITI). Outre les recherches et leurs publications, l'équipe du GRITI s'est engagée dans des relations avec la communauté. En 2012, le groupe a organisé un congrès international (Transfert du savoir et savoir de pratique - Production et mobilisation des savoirs pour une communauté inclusive), initiative qui a permis de faire ressortir le rapport entre la recherche et les pratiques qui émanent de la communauté.

Le groupe a aussi initié des actions (conférences, présentation, séminaire, consultation, festivals de film) de sensibilisation de la communauté en termes de multiculturalité afin d'établir le contact entre toutes les communautés. Le groupe a aussi travaillé avec des organismes d'aide aux immigrants (tel que le Centre d'accueil et d'établissement d'Edmonton qui est très actif dans la communauté et dans les écoles) afin de sensibiliser la communauté. La vision du GRITI repose sur un projet d'établissement de société. Selon Yves Dubé, il s'agit d'un élément important à discuter dans une rencontre comme celle-ci.

Paul Dubé et d'autres collègues ont ainsi étudié les notions de multiculturalisme et d'interculturalisme, pour s'arrêter sur la notion de transculturation développée par le Cubain Fernando Ortiz qui parle de transformation des individus donc d'une synthèse qui crée une nouvelle personne qui prend une nouvelle conscience d'elle-même. Cette notion de synthèse ne correspondant pas à celle que le groupe aimerait définir; elle a donc été éliminée de leur démarche, mais la notion de transculturalité a été maintenue. Puis le groupe a adopté une notion qui vient du Martiniquais Patrick Chamoiseau : Imaginaire de la diversité pour favoriser l'inclusion dans les communautés. L'imaginaire de la diversité suppose une harmonisation sans éliminer les différences qui sont essentielles pour l'enrichissement culturel. Paul Dubé a souligné que très peu de recherches traitent de cette question et il est crucial de convaincre la communauté sur cet élément essentiel.

De plus, la question de la communauté d'accueil est très importante et en particulier, pour la question de la mobilisation. Dans la province de l'Alberta, la communauté d'accueil est presque absente des événements communautaires et culturels. Donc ce sont les organismes ou les entités institutionnelles qui jouent ce rôle comme ils l'entendent. Il est important de trouver les moyens pour mobiliser la communauté d'accueil dans les communautés francophones minoritaires du Canada.

En ce qui concerne la question de l'éducation, Paul Dubé souligne la question de l'organisation du système d'éducation en Alberta qui donne beaucoup de priorité au Conseil catholique de sorte que les communautés non catholiques se sentent exclues. Il est essentiel de développer un dialogue interculturel, qui doit être intégré à la programmation scolaire au lieu de dépendre aléatoirement des individus. Ce dialogue interculturel ne doit pas se limiter aux contenus pédagogiques, mais être intégré partout, y compris dans les modalités d'enseignement.

Chedly Belkhodja - Université Concordia

Chedly Belkhodja mentionne au début de son intervention que, pour aborder la question des espaces géographiques en immigration francophone au Canada, il faut se situer à plusieurs niveaux : local, provincial, national et transnational. De plus, l'espace géographique francophone évolue dans le temps avec le déplacement des communautés immigrantes (exemple de communautés francophones de l'Ouest canadien et de l'Acadie dont le visage a profondément changé au cours des dernières décennies). Il est donc important de considérer la mobilité migratoire des individus lorsqu'on s'intéresse à la notion d'espace géographique. Il faut aussi s'interroger sur la dynamique de l'espace géographique en termes d'ouverture et d'inclusion face à la diversité.

Avec Christophe Traisnel (Université de Moncton), il a réalisé une étude pour CIC qui visait à établir une liste de critères de ce qui constitue une communauté francophone. Ils ont produit une typologie qui reprend plusieurs éléments clés qui semblent peut-être évidents. Parmi les dimensions importantes de ce travail, on note l'importance de tenir compte de la dynamique ou la fixité de l'espace (est-il plutôt ouvert ou plutôt fermé?) de même que des mobilités des individus.

On peut aussi se poser les mêmes questions lorsqu'on aborde la question de la complétude institutionnelle et du capital humain. Chedly Belkhodja a cité l'exemple d'une étude quantitative sur le capital social au Nouveau-Brunswick qui désignait la Péninsule acadienne comme la région où l'on observe le plus haut taux de capital social. Ces espaces déjà tissés serrés peuvent être difficiles à pénétrer pour les nouveaux arrivants. Il est donc important de se pencher sur des espaces de convivialité inclusifs qui favorisent l'intégration sociale des immigrants; les travaux de Paul Gilroy et, plus localement, ceux Martha Radice sur les bibliothèques publiques, vont dans ce sens.

Il rappelle aussi l'ambition des universités d'attirer et d'intégrer plus d'étudiants et souligne qu'il serait intéressant d'explorer le quotidien de ces étudiants au sein des communautés (leur mobilité, leurs besoins de logements, leur vie sociale et culturelle, etc.) et les relations entre les campus et les villes. Les espaces de convivialité et le rôle des universités dans leurs communautés sont les axes de recherche qui l'intéressent.

Chedly Belkhodja travaille aussi sur un projet de développement de savoir où il propose d'interroger les immigrants de deuxième génération par rapport au décès d'un parent proche. Il s'agit d'une étude sur les espaces marquées par la présence de populations immigrantes ayant des caractéristiques religieuses différentes et qui commencent à faire des demandes d'accommodement pour certains aspects de la vie sociocommunautaire liés à la mort, notamment des espaces de sépulture. La question, même si elle revêt une certaine particularité, fait aussi partie de l'intégration des immigrants et mérite d'être étudiée dans la mesure où on assistera bientôt au vieillissement des membres des communautés immigrantes.

Caroline Andrew - Université d'Ottawa

Caroline Andrew s'investit présentement dans les recherches qui touchent les partenariats entre les gouvernements municipaux (généralement à Ottawa) et les organismes communautaires, mais aussi les communautés immigrantes. Au niveau communautaire, elle travaille sur :

- L'initiative d'une ville pour toutes les femmes, projet ayant une composante francophone.
- Le Partenariat local d'immigration d'Ottawa et leur rapport avec la composante francophone en immigration.
- Le programme Avenir jeunesse, qui vise la promotion des études postsecondaires auprès des jeunes afin de leur donner de meilleures chances.

Dans le projet Avenir jeunesse, elle a regardé de plus près la cohorte francophone de jeunes immigrants qui représentent 95%. Certains sont des nouveaux arrivants qui ne comprennent ni ne parlent l'anglais; la majorité d'entre eux sont des immigrants de deuxième génération. Les faits indiquent que le cadre scolaire n'offre pas beaucoup de convivialité à ces jeunes : à Ottawa, l'école est plutôt un lieu où ils sont le plus marginalisés et où ils ne se sentent pas inclus. Cependant, l'engagement communautaire et parental lui semble encore plus important que le rôle des écoles.

DEUXIÈME PARTIE – DISCUSSION EN SOUS-GROUPE : ENJEUX ET PRIORITÉS DE RECHERCHE (3)

Axe 1 : Immigrer en contexte francophone minoritaire - expériences et trajectoires : à quels défis font face les immigrants francophones?

Les discussions portant sur cet axe ont considéré les politiques du gouvernement, l'environnement de l'offre de services aux immigrants et les réalités des communautés d'accueil. La réflexion s'est basée sur plusieurs aspects qui ont été regroupés en thèmes.

Le recrutement :

- Les cibles: les régions ou pays d'origine des immigrants, les régions ou communautés d'accueil, la nature des cohortes, les programmes et les services disponibles.
- La promotion de la francophonie à l'extérieur du Québec que fait le gouvernement dans son système d'immigration.
- La facilité pour les candidats de faire la transition entre les différents types de visas et les impacts du changement de statut d'immigrant.
- La dissonance entre les objectifs des communautés d'accueil francophones vis-à-vis de l'immigration et les attentes des immigrants vis-à-vis du Canada (vitalité des communautés versus intégration économique des nouveaux arrivants).
- Le rôle des médias et réseaux sociaux (familles, amis, Facebook, Twitter, etc.) dans les choix des immigrants quant aux lieux de destination au Canada.

L'intégration :

- La dissonance entre la réalité et les attentes des immigrants basées sur les informations reçues avant l'arrivée au Canada (quand on leur « vend un message ») et l'impact de cette dissonance sur leur degré de satisfaction face aux réalités canadiennes.
- La complexité du vécu des immigrants dans un système majoritairement anglophone (le processus d'immigration fédéral est bilingue, mais la perception qu'a l'immigrant du bilinguisme canadien durant le processus de demande d'immigration ne correspond pas à la réalité sur le terrain).

Les politiques en immigration :

- Les impacts des politiques d'immigration sur les familles (homme demandeur principal versus épouse dépendante alors que les deux sont qualifiés pour être demandeur principal, les politiques du regroupement familial qui désavantagent souvent les personnes à charge, etc.).

- Les modifications qu'a connues le système d'immigration canadien avec l'entrée en vigueur du programme Entrée Express.

Le système de santé et les services sociaux :

- Le fonctionnement du système de santé dans les différentes provinces et territoires et la langue de service qui est souvent l'anglais.
- La réticence de certains patients vis-à-vis des services d'interprètes pour l'accès aux soins et services de santé (la gêne, les valeurs culturelles).
- Les enjeux des services sociaux (la question de la disponibilité de services de garde dans certaines régions et l'absence d'appui que les grands-parents peuvent apporter aux familles immigrantes).

La langue :

- Les compromis en termes de langue de services par rapport aux délais de l'offre de service et la qualité du service.
- Au-delà de la question de la langue, les défis en termes de capital culturel et symbolique (registres culturels) qui diffèrent d'une communauté francophone à l'autre et son impact sur l'intégration de l'immigrant au sein des communautés.
- Les réseaux informels d'entraide dans la communauté d'accueil (entraide entre voisins qui ne parlent pas la même langue).

Les espaces :

- Une définition explicite d'espaces francophones en particulier dans les communautés très minoritaires (il importe de définir des espaces francophones pouvant desservir efficacement les francophones surtout dans les régions où tous les services dans tous les domaines de la vie quotidienne sont anglais).

L'intégration au marché du travail :

- La question de l'intégration au marché du travail revêt des aspects autres que le revenu; l'immigrant doit aussi pouvoir s'approprier un capital culturel. En effet, le milieu du travail joue aussi un grand rôle dans le processus d'acculturation des immigrants.
- Les impacts sur la vie de couple de la relative facilité d'accès au marché du travail des femmes immigrantes (le changement des rôles en lien avec les valeurs culturelles et la nécessité de redéfinir les tâches au sein de la famille).

Les projets / priorités

Deux projets se dégagent des discussions, un de nature quantitative et l'autre qui associe les deux méthodes, quantitative et qualitative.

Le premier projet propose une étude des bassins en fonction des catégories d'immigrants, le taux de refus des demandes d'immigration, les raisons de ces refus, les statistiques des demandes d'immigration par secteurs d'activités économiques, l'arrimage entre l'offre et la demande des qualifications.

Le deuxième propose d'analyser les causes du phénomène de déclassement professionnel et de comparer la perception des hommes et des femmes face à cette réalité. Il propose aussi d'analyser comment et pourquoi les individus acceptent ce déclassement et de mesurer la bifurcation professionnelle en fonction des pays d'origine des immigrants, des communautés d'accueil (rural versus urbain), des grands domaines d'activités, des pays d'obtention des diplômes et le niveau de satisfaction post facto des personnes concernées.

Axe 2 : Les communautés d'accueil et leurs institutions : les défis et opportunités des services et ressources offerts en français

Dans ses réflexions, le groupe a discuté des éléments suivants :

- Mieux cerner les nuances entre les institutions scolaires et les autres institutions des communautés francophones pour mieux comprendre ces dernières sans pour autant négliger le scolaire dans les axes de recherche. Il faut aussi trouver un moyen de contrer le « nombrilisme » de ces institutions scolaires, qui se perçoivent parfois comme le centre des communautés francophones et qui pensent devoir avoir tout le pouvoir décisionnel sur les choix des communautés, alors que les enjeux sont multisectoriels.
- Mener les études proposées en deux volets : micro (étude en profondeur, notamment par des histoires individuelles) et macro (étude en largeur).
- Considérer le contexte de mise en place des structures et les impacts des politiques du gouvernement.
- Analyser la manière dont les immigrants, dans leur parcours, réussissent à se tailler une place au sein de la communauté ou choisissent de ne pas s'insérer dans la francophonie.
- Considérer la variation d'une communauté à l'autre, des réalités institutionnelles.

Cette réflexion a aussi abouti à l'identification d'un thème de recherche central approprié pour cet axe, soit l'étude des *espaces physiques inclusifs et virtuels de mise en commun des ressources et des connaissances* des communautés francophones. Cette expression multiforme a été retenue dans le but de tenir compte des différences entre les milieux, où le

sens d'expressions connexes, comme « centre communautaire » ou « carrefour de rencontres », peut recouper des réalités différentes.

Trois grands types d'espaces pourraient être ciblés (en portant attention à la façon dont ils peuvent parfois devenir des espaces d'exclusion :

- Espaces médiatiques (la presse, la radio, les réseaux sociaux, la littérature, les manuels scolaires).
- Espaces d'apprentissage ou d'apprenants (les écoles, les universités et les collèges, mais aussi les milieux de travail, etc.).
- Espaces de réseautage (un guichet unique pour diriger les nouveaux arrivants, les rassemblements ponctuels ou des associations de plusieurs associations pour faciliter le réseautage) y compris les centres communautaires.

Une question émergente, dans l'étude de ces espaces, est la suivante : comment procéder pour inciter les organismes de la majorité anglophone à référer les immigrants francophones pour qu'ils utilisent les services mis à leur disposition ?

Tout en tenant compte du fait que ces espaces sont changeants, l'objectif de ce vaste projet serait de mieux cerner la nature de ces espaces et d'en réaliser des portraits, voire d'en modéliser une typologie. Ces analyses se feraient en termes des fonctions que ces espaces remplissent, des pratiques qu'ils soutiennent, des personnes qui les « habitent », de l'insertion des communautés immigrantes en leur sein, des langues qui y sont utilisées, etc.

Pour terminer, le groupe a identifié quelques termes référentiels qui pourraient permettre de comprendre et d'étudier ces espaces : projet de société, transculturalité, réconciliation, imaginaire de la diversité, espace de convivialité et réseaux de pouvoir.

Axe 3 : Définir le contexte minoritaire francophone et la complétude institutionnelle pour les immigrants

Les discussions portant sur l'axe 3 rappellent que Citoyenneté et immigration Canada (CIC) et la société partagent un besoin de recherche commun, à savoir la nécessité de mieux connaître les différents types de communautés francophones en ce qui a trait à l'immigration. Le groupe s'est interrogé sur l'appui que CIC pourrait apporter dans la mesure de certaines données, dans les concepts à prendre en compte et dans les méthodes de mesure des données, de façon à les rendre utiles pour les populations. Deux recommandations se dégagent des discussions :

- Mise en place d'un groupe de travail (pôle de réflexion).
- Développement d'un ensemble d'indicateurs pour mesurer et comparer les réalités de terrain.

Le rôle du groupe de travail serait d'identifier les grands paramètres à évaluer dans chaque communauté, mais aussi la faisabilité de la mesure de ces paramètres. Les chercheurs de cet axe ont commencé à dresser une liste préliminaire de cet éventail d'indicateurs à considérer. Parmi eux, on trouve un aspect qui fait écho au projet proposé par l'axe 2; en effet, le groupe a aussi réfléchi sur la question des espaces de convivialité et des projets de société. Outre ceux-ci, le groupe a identifié des paramètres ou services suivants, dont certains sont plus faciles à mesurer que d'autres : la présence d'écoles (inclusives), les services de santé, les services sociaux, les dynamiques en termes d'emplois dans différentes communautés (emplois qualifiés ou non), les activités communautaires, la qualité et la nature des services d'accueil et d'établissement disponibles, l'existence d'infrastructures au niveau des arts et de la culture, les bibliothèques, la présence d'immigrants francophones et francophiles, le statut attribué à la langue dans la communauté, le taux de rétention des nouveaux arrivants, etc.

Afin de pouvoir définir le contexte minoritaire francophone, les indicateurs suivants pourraient être développés et utilisés à court terme s'il est déterminé qu'ils sont facilement mesurables :

- présence d'écoles de la langue de la minorité;
- présence de programmes dans les écoles sur la diversité culturelle incluant la formation aux enseignants;
- présence d'établissements postsecondaires;
- niveau de complétude institutionnelle;
- possibilités d'intégration économique;
- taux de chômage;
- taux d'entrepreneuriat;
- nombre de francophiles;
- présence d'activités qui favorisent les échanges interculturels.

Les mesures obtenues permettraient d'identifier les communautés accueillantes et celles qui le sont moins. Ces dernières pourraient ainsi mettre en œuvre des initiatives ou pratiques au sein de leur communauté afin de s'améliorer.

L'objectif du groupe de travail serait d'identifier des données qui puissent être recueillies ou mesurées de façon récurrente, pour suivre l'évolution des communautés. Au-delà de la simple quantification, la méthode devra aussi permettre d'explorer les aspects comme la convivialité, la sensibilité des milieux par rapport à la diversité, l'adaptabilité des services pour répondre aux besoins des communautés immigrantes, le niveau de compétence culturelle du personnel enseignant, etc. Pour les fins de comparaison, il faudrait tout d'abord délimiter les zones géographiques dans lesquelles les mesures seront prises. Une échelle géographique devra être identifiée pour la mesure de chacun de ces paramètres (régions, grandes villes, petites villes, milieux ruraux) et les indicateurs devraient être

mesurables dans le temps afin de permettre à CIC et aux communautés de faire un suivi d'année en année.

À plus long terme, il serait important de considérer l'élaboration d'un sondage longitudinal auprès des immigrants pour connaître leur réalité et vécu quotidien :

- Comment le degré de complétude institutionnelle d'une communauté francophone donnée est-il perçu à plus long terme?
- Les immigrants sentent-ils qu'ils sont une partie prenante de la communauté?

Qu'ils soient aisément mesurables ou non, ces paramètres sont nombreux, complexes et difficiles à quantifier. L'idée d'un groupe de travail est née de cette complexité des paramètres. Le groupe de travail serait donc multisectoriel, multidisciplinaire et multi-départemental.

Conclusion

Les partenaires de la journée remercient les participants. Les discussions ont été très riches et les résultats des travaux de groupe permettront à CIC de réfléchir sur les priorités de recherche.

Nicole Gallant indique que des paramètres seront envoyés aux chercheurs afin de vérifier leur intérêt à participer à un Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone en situation minoritaire. Chedly Belkhodja mentionne alors qu'un tel Cahier pourrait aussi être réalisé en 2016 pour souligner la dixième année de la journée sur l'immigration francophone qui précède traditionnellement le congrès annuel Métropolis. Les chercheurs seront consultés sur leurs préférences quant aux échéanciers.

Le compte-rendu de cette rencontre a été soumis aux différents participants à des fins de révision et d'approbation de son contenu. Il sera, par la suite, publié sur le site web de l'Association des collèges et des universités de la francophonie canadienne.



Citoyenneté et
Immigration Canada

Citizenship and
Immigration Canada